
BILAN DE L'ANNÉE DE L'ASSURANCE RÉCOLTE 2008

RÉGION ADMINISTRATIVE DE LA GASPÉSIE—ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Publié par La Financière agricole du Québec

Février 2009

Le début de la saison 2008 dans la région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine s'annonçait favorable à la production agricole, avec l'absence de dommages hivernaux, des semis dans les temps habituels et une bonne levée des plantes. Toutefois, les pluies régulières et parfois abondantes du mois de juin à la mi-août ainsi que le manque de chaleur ont nui au développement des cultures et au déroulement des récoltes de l'été, particulièrement celles du foin. De plus, les vents violents, l'excès d'humidité et les maladies ont causé des dommages par endroits. À l'automne, le déroulement des récoltes a été ralenti en raison du retard de maturité. Globalement, les rendements ont été autour des moyennes, mais de qualité inférieure. Pour indemniser les producteurs et productrices de la région des pertes subies, La Financière agricole du Québec a versé des sommes totalisant 863 000 \$ en assurance récolte. Les valeurs totales assurées en 2008 étaient de 5 887 100 \$. Les contributions versées par les adhérents s'établissaient à 211 000 \$.

En détail

Les conditions hivernales ont été propices à la survie à l'hiver des prairies. Au printemps, les travaux de semis et de plantation se sont déroulés dans les temps habituels et dans de bonnes conditions. De façon générale, le climat a été adéquat pour la germination, la levée et le début de croissance des cultures annuelles, malgré les températures fraîches et les périodes d'excès de pluie. Toutefois, le temps instable, fréquemment pluvieux et orageux, ainsi que le manque de chaleur qui ont caractérisé les mois de juin, de juillet et la première moitié d'août ont nui au développement des cultures et au déroulement des récoltes de l'été. Ainsi, la croissance des céréales, des protéagineuses et du maïs fourrager n'a pas été optimale. Les travaux aux champs et les traitements phytosanitaires ont été difficiles. La première fauche de foin a été ralentie ou arrêtée par les pluies

fréquentes, soutenues et parfois abondantes, qui ont également eu un impact sur la fauche subséquente. Ces conditions d'humidité excessive ont de plus favorisé le développement des maladies. Certains secteurs ont aussi connu des orages violents et des vents forts qui ont provoqué de la verse. Sauf exception, la fin de l'été et l'automne ont été favorables à la majorité des récoltes.

Plus en détail, notons que malgré des conditions hivernales qui ont favorisé la survie des prairies à l'hiver, les conditions climatiques qui ont suivi n'ont pas été favorables à la récolte du foin. Le temps froid du printemps a retardé le développement des plantes fourragères. Par la suite, les pluies fréquentes de la mi-juin à la mi-août ont compliqué et retardé la récolte de la première fauche de foin, ce qui a occasionné des pertes de qualité. La période de récolte de la première fauche ayant été plus longue que la normale, cela a eu pour effet de diminuer la période de croissance du foin de la deuxième fauche. Somme toute, à des niveaux variables selon la localisation géographique, le rendement global a été supérieur à la moyenne, mais la qualité du foin, inférieure. Le 6 février, 688 200 \$ étaient versés aux producteurs et productrices pour les pertes de foin.

Les pluies régulières et parfois abondantes ainsi que le manque de chaleur ont causé des retards de croissance assez généralisés pour les céréales, le soya et le maïs fourrager. On a observé, pour les céréales, des grains plus légers et la présence de maladies. Aussi, pour le soya et le maïs fourrager, le manque de chaleur a retardé la maturité, et l'excès d'humidité a occasionné le développement de maladies. Il y a eu également des orages violents accompagnés de vents forts en fin de saison, ce qui a contribué à des pertes avant le battage. Les dates limites de récolte des céréales et du maïs fourrager ont été reportées à cause d'un retard de maturité. Somme toute, à des niveaux variables, selon la

localisation géographique et le type de sol, les rendements ont été inférieurs aux moyennes de même que la qualité. Pour l'ensemble de ces cultures, les indemnités se chiffrent à 136 000 \$, dont 70 100 \$ pour l'orge.

Malgré la pluie, les rendements et la qualité de la récolte des pommes de terre ont été autour de la moyenne.

DIRECTION DE L'INTÉGRATION DES PROGRAMMES,
EN COLLABORATION AVEC LE CENTRE
DE SERVICES DE CAPLAN

1 800 749-3646